

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 19/218

Le conseil d'administration du FMI achève les cinquièmes revues de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit en faveur de la Côte d'Ivoire, et approuve un décaissement de 133,9 millions de dollars

le 14 juin 2019

- Les perspectives économiques de la Côte d'Ivoire demeurent solides : la croissance est projetée à 7 ½ % en 2019.
- Le déficit budgétaire devrait converger vers la norme régionale de l'UEMOA de 3 % du PIB en 2019.
- Le programme vise à favoriser une croissance inclusive et la réduction de la pauvreté, à encourager la discipline budgétaire, à accroître la mobilisation des recettes intérieures, à assurer la viabilité de la dette et à atteindre une position viable de la balance des paiements.

Le 14 juin 2019, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé les cinquièmes revues de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) [\[1\]](#) et de l'accord élargi au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) [\[2\]](#)

en faveur de la Côte d'Ivoire. L'achèvement des revues permet de décaisser immédiatement 96,786 millions de DTS (environ 133,9 millions de dollars), ce qui porte le total des décaissements au titre de l'accord à 553,6 millions de DTS (environ 765,8 millions de dollars).

Les accords triennaux FEC/MEDC, avec un accès total aux ressources de 650,4 millions de DTS (environ 889,7 millions de dollars, ou 100 % de la quote-part de la Côte d'Ivoire) ont été approuvés par le conseil d'administration le 12 décembre 2016.

À l'issue des débats du conseil d'administration, M. Furusawa, président par intérim et directeur général adjoint, a prononcé la déclaration ci-après :

« La Côte d'Ivoire met en œuvre un programme de mesures macroéconomiques et de réformes structurelles visant à pérenniser une croissance vigoureuse, à assurer la stabilité macroéconomique, à réduire la pauvreté et à promouvoir l'inclusion. Les résultats obtenus dans le cadre de ce programme appuyé par le FMI sont louables : tous les critères de performance et tous les repères indicatifs, sauf un, ont été atteints à fin

décembre 2018. Cinq des six repères structurels ont également été atteints. Les perspectives de croissance à moyen terme devraient rester robustes, sous réserve de la mise en œuvre d'une politique économique avisée qui assure la stabilité macroéconomique et améliore le climat des affaires.

« L'objectif fixé pour le déficit budgétaire en 2018 a été atteint, et les autorités ont réitéré leur détermination à réaliser un déficit budgétaire de 3 % du PIB en 2019 et au-delà, ce qui sera essentiel tant pour la stabilité macroéconomique intérieure que pour la stabilité extérieure régionale au niveau de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Y parvenir requiert davantage de mobilisation de recettes fiscales, ce qui créera un espace budgétaire permettant de répondre aux besoins socio-économiques et infrastructurels. Si les autorités ont engagé des réformes de l'administration des impôts visant à accroître les recettes fiscales à moyen terme, un élargissement de l'assiette de l'impôt offre aussi un potentiel de recettes qui est aujourd'hui inexploité. Pour préserver la viabilité de la dette, il convient de continuer de gérer la dette publique avec prudence, notamment en limitant les passifs conditionnels. En ce qui concerne la politique d'emprunt, il convient d'évaluer avec soin les coûts et les avantages de nouveaux prêts afin de maintenir la dette ivoirienne sur une trajectoire viable.

« Des réformes structurelles sont en cours et doivent être poursuivies sur tous les fronts. Les autorités exécutent des réformes visant à renforcer l'administration des impôts et la gestion des finances publiques, à consolider la stabilité du secteur bancaire, à promouvoir une croissance inclusive, à améliorer le climat des affaires et à renforcer l'appareil statistique. »

### **Côte d'Ivoire : Principaux indicateurs économiques 2016–21**

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
			Est.	Projections		
	(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)					
<b>Revenu national</b>						
PIB à prix constants	8,0	7,7	7,4	7,5	7,3	7,0
Déflateur du PIB	-1,1	-1,7	0,4	1,0	1,6	1,6
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	0,7	0,7	0,4	1,0	2,0	2,0

### **Secteur extérieur**

Exportations de biens, f.à.b. en prix courants	-7,0	6,8	-4,9	7,9	9,5	8,4
--	------	-----	------	-----	-----	-----

Importations de biens, f.à.b. en prix courants	-8,5	6,5	7,1	2,9	11,8	8,8
--	------	-----	-----	-----	------	-----

**Opérations de l'administration centrale**

Total des recettes et dons	6,6	8,0	5,3	10,6	9,8	9,0
----------------------------	-----	-----	-----	------	-----	-----

Total des dépenses	12,2	9,9	3,4	6,2	9,4	8,5
--------------------	------	-----	-----	-----	-----	-----

**Monnaie et crédit**

Monnaie et quasi-monnaie (M2)	10,1	8,8	13,5	11,0	12,3	10,1
-------------------------------	------	-----	------	------	------	------

Crédit à l'économie	13,3	15,2	11,3	13,2	13,3	13,3
---------------------	------	------	------	------	------	------

(en % du PIB, sauf indication contraire)

**Opérations de l'administration centrale**

Total des recettes et dons	20,0	20,4	19,9	20,3	20,4	20,4
----------------------------	------	------	------	------	------	------

Total des recettes	18,6	19,2	18,8	19,0	19,2	19,5
--------------------	------	------	------	------	------	------

Total des dépenses	24,0	24,9	23,8	23,3	23,4	23,3
--------------------	------	------	------	------	------	------

Solde global, dons inclus, base ordonnancements	-4,0	-4,5	-4,0	-3,0	-3,0	-2,9
---	------	------	------	------	------	------

<b>Investissement brut</b>	17,7	19,5	20,8	22,0	22,9	23,8
----------------------------	------	------	------	------	------	------

Administration centrale	7,4	7,5	7,1	6,9	7,1	7,2
-------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Secteur non public	10,3	12,0	13,7	15,1	15,8	16,6
--------------------	------	------	------	------	------	------

<b>Épargne intérieure brute</b>	20,3	22,1	21,3	23,7	24,4	25,2
---------------------------------	------	------	------	------	------	------

Administration centrale	2,2	2,0	2,4	3,3	3,6	3,9
-------------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Secteur non public	18,2	20,2	18,9	20,4	20,8	21,2
--------------------	------	------	------	------	------	------

**Solde du secteur extérieur**

Solde courant	-1,2	-2,7	-4,7	-3,5	-3,3	-3,1
---------------	------	------	------	------	------	------

Solde global	-1,2	1,7	0,8	-0,1	0,6	1,0
--------------	------	-----	-----	------	-----	-----

## **Dettes du secteur public**

Dettes de l'administration centrale, brute	48,4	49,8	53,2	52,5	51,2	49,6
Dettes de l'administration centrale (hors C2D)	43,1	45,3	49,7	49,9	49,3	48,0
Dettes extérieures	29,0	30,5	36,5	37,8	35,3	34,8
Dettes extérieures (hors C2D)	23,4	25,4	32,5	34,7	33,1	32,9

Pour mémoire :

				25		
PIB nominal (milliards de FCFA)	20 931	22 151	23 900	955	28 308	30 786

Sources : Autorités ivoiriennes et estimations et projections des services du FMI.

---

[1] Le FEC est un mécanisme de prêt qui apporte un accompagnement soutenu à moyen ou à long terme sous la forme d'un programme dans le cas de problèmes persistants de balance des paiements.

[2] Le MEDC a été créé pour apporter un concours aux pays i) qui sont aux prises avec de graves déséquilibres de balance des paiements à cause d'obstacles structurels ou ii) qui affichent une croissance lente et une position de balance des paiements intrinsèquement fragile.

Département de la communication du FMI

---

### **RELATIONS AVEC LES MÉDIAS**

**ATTACHÉ DE PRESSE:** LUCIE MBOTO FOUA

**TÉLÉPHONE:** +1 202 623-7100

**COURRIEL:** MEDIA@IMF.ORG